

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 JANVIER 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

**Délibération n°01/2025** : Modification des statuts de la CACPB

**Délibération n°02/2025** : Désignation du référent PLUi dans le cadre des modalités de collaboration entre la Commune et la Communauté d'Agglomération

**Délibération n°03/2025** : Rapport sur l'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

**Délibération n°04/2025** : Répartition des montants des participations communales pour le budget 2025 – CES de Faremoutiers

**Délibération n°05/2025** : Retrait de la Commune de Précy sur Marne du SMITT

**Délibération n°06/2025** : Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Saint-Souplets

**Délibération n°07/2025** : Acceptation de crédits

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

La liste des délibérations, qui remplace le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1er juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.